

MAIRIE DE LA COTE D'ARBROZ

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MAI 2013

Présents/MM. BAUD Jean-Paul/MUFFAT Sophie/ BAUD Marie-Thérèse / LE RAY Gérard/

BAUD Michel /DEHESTRU Marc/DUFOUR Michel/

Absents excusés : MM/ BAUD Emilie/

Absents : MM/SAUVAGE Pascal/GEROUDET Vincent/

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- PREND CONNAISSANCE DE LA LIVRAISON DU VEHICULE KANGOO
- EST INFORME DE L'AVANCEMENT DES DOSSIERS D'ACQUISITION DE PARCELLES VENDUES PAR LA SAFER, DE L'APPARTEMENT J5 ET DES TERRAINS DES CONSORTS MARTIN.
- DONNE SON ACCORD, SAUF MICHEL DUFOUR, A LA SIGNATURE D'UN COMPROMIS DE VENTE DE TERRAINS DU COL DE L'ANCRENAZ A MR WESTON DUNCAN.
- EST EN ATTENTE DES DEVIS POUR L'AMENAGEMENT DU GITE LES BARANCLYS.
- ACCEPTE LE DEVIS DE CICL POUR LA MISE A JOUR DE L'ADRESSAGE DES VOIES.
- EXAMINE LES DOSSIERS D'URBANISME EN COURS.
- RENONCE AU DROIT DE PREEMPTION URBAIN SUR LES PARCELLES A 3344 ET A 3346 SITUEES AU LIEUDIT LE PLAN D'AVAL.
- PREND CONNAISSANCE DE L'AVANCEMENT DES TRAVAUX REALISES PAR LE SYANE.
- EXAMINE LES DOSSIERS / TRAVAUX CHALET D'ALPAGE ET LOCAL ACCUEIL DU COL : EST EN ATTENTE DE DEVIS ET DE PROJET PRECIS.
- EST INFORME DE L'EMBAUCHE DE MR RENE CHARLES EN REMPLACEMENT DE MR GEROUDET FRANCIS PARTI A LA RETRAITE.
- EST INFORME DE L'ACCORD DE L'INPSECTEUR D'ACADEMIE DE REPORTER LA REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES A LA RENTREE 2014.
- DECIDE DE NE PAS METTRE EN VENTE LA COUPE DE LA PARCELLE E POUR VOLUME INSUFFISANT.
- EXAMINE QUELQUES DOSSIERS DIVERS.

Vu par Nous, Maire de la commune de LA COTE D'ARBROZ pour être affiché à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 Août 1884.

A La Côte d'Arbroz,
Le 28 Mai 2013

Le Maire,
BAUD Jean-Paul

